Paris, 3 mars 1724.

Messieurs,

Je ne prétends point dans la lettre que je me donne aujourd'hui l'honneur de vous écrire par les premiers vaisseaux, répondre à tous les articles de celle que j'ai reçue de vous l'année dernière par duplicata, mais seulement vous donner avis de ce que j'ai fait pour les intérêts de notre chapitre pour lequel je me suis donné et me donne encore actuellement bien du mouvement et des peines, heureusement avec assez de succès.

Je vous dirai 1o, messieurs, que toutes les sollicitations que je vous avais marquées l'année dernière avoir faites à la cour pour procurer une augmentation à nos revenus n'ont de rien servi. Je ne pus me trouver assez tôt à Versailles pour assister à la distribution qui s'est faite des abbayes, cures et prieurés; ce qui fut cause que je n'ai rien obtenu. Je ne me suis pas néanmoins rebuté, car j'ai présenté depuis le mois de janvier dernier de nouveaux mémoires à Mgr le Duc de Bourbon, à présent premier ministre à la place de Mgr le Duc d'Orléans, décédé le 2 décembre 1723, à M. le comte de Maurepas, fils de M. le comte de Pontchartrain, ministre de la Marine, et à M. l'Evêque de Fréjus à présent tout-puissant en cour. Ce dernier porta lui-même mes mémoires au conseil de conscience où préside, comme vous savez peut-être, le roi accompagné de son premier ministre, de MM. les cardinaux de Rohan, de Bissy, de Gesure et de l'Evêque de Fréjus. Il y fut délibéré que mes mémoires seraient examinés par M. le comte de Maurepas et qu'il donnerait son avis sur la demande que je faisais d'une augmentation pour notre chapitre. Il le donna pour nous très favorable, faisant connaître qu'il fallait au moins cinq mille livres pour donner aux chanoines de quoi subsister, au-dessus de ce qu'ils possédaient déjà. Cet avis a été suivi de point en point, car il fut décidé que le roi nous donnerait tous